



ELVEN

ASSOCIATIONS

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE

Financement global et Projets de l'année 2026

Le décret n°2016-1971 du 28 décembre 2016 a mis en place un formulaire unique de demande de subvention. Ce formulaire-type Cerfa n° 12156*05 est recommandé par la circulaire du 29 septembre 2015 (n° 5811/SF) pour les demandes de subventions des associations auprès des collectivités territoriales. Établi conformément aux règles nationales et communautaires applicables aux financements publics, il concerne le fonctionnement global de l'activité de l'association ou le financement de projets spécifiques.

Lien : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R1271>

Toutefois, la commune vous autorise à formuler votre demande via le présent dossier. *Il est indispensable d'en renseigner avec la plus grande précision et intégralement les différentes rubriques.*

**Les demandes sont à adresser au service communication
de la Maire d'ELVEN.**

Courriel : communication@elven.fr

Avant le 08 décembre 2025

Renvoi du dossier sous forme numérique (en PDF de préférence)

- **Page 10 avec signature scannée ou renvoie papier (uniquement pour cette page)**

NOM DE L'ASSOCIATION

Vous trouverez en
Annexe I deux tableaux à remplir pour les associations sportives.
Annexe II un tableau à remplir pour les associations culturelles.

PREAMBULE

« Une subvention est discrétionnaire, facultative, précaire et conditionnée au strict respect législatif. »

Conformément à la charte de la vie associative qui constitue le socle de la relation partenariale entre la Ville et les associations sportives et culturelles, Elven soutient financièrement – en numéraire ou en nature - l'action des associations qui répondent aux critères qu'elle a définis.

La subvention est allouée pour contribuer financièrement au fonctionnement global de l'association mais peut aussi répondre à un projet précis, organisé éventuellement en partenariat avec la Ville d'Elven.

Ainsi, les associations éligibles peuvent formuler deux types de demande :

- **Une subvention de fonctionnement**

Cette subvention est une aide financière de la commune à l'exercice de l'activité ou des activités courantes de l'association. Le montant est variable selon les besoins de l'association. L'association n'est éligible à l'allocation de la subvention de fonctionnement qu'après un an d'existence afin de s'assurer de sa viabilité (date du récépissé de la préfecture faisant foi). En revanche, elle peut demander une subvention de projet (Cf. ci-dessous)

L'attribution de la subvention de fonctionnement n'est pas reconductible chaque année et fait l'objet d'une étude indépendante d'une année à l'autre.

- **Une subvention dite "de projet"** en complétant la dernière page du présent dossier.

Cette subvention peut être demandée pour la réalisation d'une activité spécifique ou pour une opération particulière. Celle-ci ne sera versée qu'après la réalisation de l'action concernée et sur présentation de justificatifs au nom de l'association (factures, rapport d'activité, photos, ...). Seules les factures présentées, dans la limite de la subvention votée au conseil municipal, seront remboursées.

Toute action non menée entraîne le non-versement de la subvention.

Dans une volonté de transparence dans la gestion des finances publiques, la municipalité s'engage à effectuer un examen individuel de chaque dossier. Elle tiendra compte de :

- la qualité du projet associatif et de l'intérêt pour les elvinois,
- l'intérêt des actions proposées pour les subventions d'aide à la manifestation,
- la valorisation des subventions en nature existantes (mise à disposition de locaux et de matériels),
- le rayonnement de l'association sur le territoire,
- la participation active de l'association à l'animation de la ville.

MOYEN DE PAIEMENT : virement administratif. Joindre un RIB, même si déjà fourni précédemment

DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

PREMIERE DEMANDE

RENOUVELLEMENT

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

- Nom et sigle de l'association :
- Courriel :
- Objet :
- Adresse siège social :

- Date et n° de déclaration à la Préfecture (Loi du 1er juillet 1901) :
- Date de publication au " Journal Officiel " :
- A quelle Fédération l'Association est-elle affiliée ? (Le cas échéant)
N° d'agrément :

2. COMPOSITION DU BUREAU à remplir en cas de modification(s) avec la demande

PRESIDENT¹ : Adresse : Tél. : Courriel :	VICE PRESIDENT¹ : Adresse : Tél. : Courriel :
SECRETAIRE¹ : Adresse : Tél. : Courriel :	TRESORIER¹ : Adresse : Tél. : Courriel :
CORRESPONDANT MAIRIE : Nom : Adresse : Tél. :	
Prénom : Courriel :	

¹ NOM -Prénom

3. RAYONNEMENT DE L'ASSOCIATION² :

Moyens humains de l'organisme

Total adhérents	Elvinois	Non Elvinois	Total
Nombre d'adhérents			

Nombre total de salariés (à titre d'employeur) :	
Nombre de salariés (en équivalent temps plein travaillé / ETPT ³) :	

Adhérents sports	Licenciés	Non Licenciés	Total
Nombre d'adhérents			

TABLEAU A REMPLIR PAR TOUTES LES ASSOCIATIONS

Pour un calcul automatique :
Se rapporter au tableur Excel : Onglet « Calcul Effectif. – Licenciés Asso »

CATEGORIES	ELVINOIS	COEFF	NON ELVINOIS	COEFF	TOTAL POINTS
5 - 12 ans		4		1	
13 - 18 ans		6		1	
19 - 34 ans		8		2	
35 - 59 ans		6		2	
60 ans et plus		4		1	
TOTAUX					

Exemple	Elvinois	Coeff	Non Elvinois	Coeff	Total Points
19 - 34 ans	3	8	2	2	28

$$3 \times 8 = 24$$

$$2 \times 2 = 4$$

$$\text{soit } 24 + 4 = 28$$

² Cette mention est indispensable à l'étude de la demande

³ Les ETPT correspondent aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents. A titre d'exemple, un agent titulaire dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année correspond à 0,8 ETPT, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à 80 % correspond à $0,8 \times 3/12$ ETPT soit 0,2 ETPT, un agent en CDD de 3 mois à 100% = 3/12 soit 0,25 ETPT

➔ *PS : pour les associations sportives, joindre obligatoirement le listing de votre fédération.*

BILAN D'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

- Bilan associations sportives justifiant les différents niveaux de compétition auxquels vos équipes ou vos athlètes ont participés.
- Bilan associatif culturel des manifestations à la vie locale elvinoise durant l'année passée et les projets de l'année à venir.

4- MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES (Adultes - Jeunes ...) :

5- MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDÉE pour le fonctionnement global de l'association : €

Commentaires si nécessaire :

6- ÉLÉMENTS FINANCIERS :

(Les comptes sont susceptibles d'être vérifiés annuellement par la Mairie)

- Bilan comptable : Total des avoirs⁴ du club (Compte courant, Livret A, ...) : *obligatoire* €
- Montant du budget annuel :
- L'Association reçoit-elle d'autres subventions ?
 - Si oui, de quels organismes
 - pour quels montants

ORGANISMES	MONTANTS RECUS

⁴ Si le montant des avoirs n'est pas renseigné, le dossier ne sera pas étudié.

Date début d'exercice :

Date Fin d'exercice :

ASSOCIATION :**BILAN FINANCIER (Fonct) - COMPTE DE RESULTAT – 2023/2024**

Pour un calcul automatique :

Se rapporter au tableur Excel : Onglet « BUDGET Asso (Fonct.) »

DEPENSES		RECETTES	
<i>DESIGNATION</i>	<i>MONTANT</i>	<i>DESIGNATION</i>	<i>MONTANT</i>
AFFILIATION - LICENCES			
LICENCE		LICENCES - ADHESIONS	
COTISATION LIGUE			
AFFILIATION FEDERATION			
ASSURANCES			
MATERIEL			
PETIT MATERIEL		VENTE MATERIEL	
MATERIEL		LOCATION MATERIEL	
EQUIPEMENT			
COMMUNICATION - PUBLICITE			
ORGANISATION MANIFESTATIONS			
ENGAGEMENTS			
FRAIS DE JUGES ET D'ARBITRAGE			
FRAIS DIVERS			
STAGES			
DEPLACEMENTS			
HEBERGEMENT - RESTAURATION			
FRAIS DE DEPLACEMENT			
FORMATIONS			
CHARGES ET SALAIRES			
SALAIRES			
CHARGES SOCIALES			
INTERVENTIONS EXTERIEURES			
PRIMES			
FRAIS DE REUNION - ASSEMBLEE GENERALE			
FRAIS FINANCIERS			
FRAIS DE SECRETARIAT			
DIVERS			
TOTAL		TOTAL	
BALANCE =			

DEMANDE DE SUBVENTION DE PROJET(S)⁵

(1 dossier pour chaque projet)

1- INTITULE DU PROJET :

2- OBJECTIFS :

3- DESCRIPTION (MODALITES, LIEUX, DATE, PUBLICS CONCERNES, MOYENS MATERIELS ET HUMAINS :

4- MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDEE : €

Autres services et collectivités sollicitées – MONTANT TOTAL : €

SERVICES OU COLLECTIVITES	MONTANTS DEMANDÉS

⁵ Remplir un dossier par projet

5- JOINDRE UN PROJET DE **BUDGET EQUILIBRE** (inclure la subvention demandée dans le budget)

ASSOCIATION :

		Pour un calcul automatique : Se rapporter au tableau Excel : Onglet « BUDGET Asso (Projet.) »	
BILAN FINANCIER du PROJET (NOM) :		2025	
DEPENSES		RECETTES	
DESIGNATION	MONTANT	DESIGNATION	MONTANT
ASSURANCES		ENTREES	
ASSURANCES		RECETTES ENTREES	
		SPONSORS	
MATERIEL		MATERIEL	
PETIT MATERIEL		VENTE MATERIEL	
MATERIEL		LOCATION MATERIEL	
EQUIPEMENT			
COMMUNICATION - PUBLICITE		SUBVENTIONS	
		COMMUNE	
ORGANISATION MANIFESTATIONS		DEPARTEMENT	
DEPENSES stand.		AGGLO VANNES	
ENGAGEMENTS		JEUNESSE ET SPORTS	
FRAIS DE JUGES ET D'ARBITRAGE		FEDERATION	
FRAIS DIVERS		AUTRES	
STAGES		PUBLICITE	
DEPLACEMENTS		ORGANISATION MANIFESTATIONS	
HEBERGEMENT RESTAURATION		RECETTES	
FRAIS DE DEPLACEMENT		ENGAGEMENTS	
FORMATIONS			
		STAGES	
CHARGES ET SALAIRES			
SALAIRES			
CHARGES SOCIALES			
INTERVENTIONS EXTERIEURES			
PRIMES			
PRESTATIONS		FORMATIONS	
ACHAT ALIMENTATION			
		AIDES	
FRAIS FINANCIERS		ASP (emplois aidés)	
		ORGANISMES SOCIAUX	
FRAIS DE SECRETARIAT		Autres	
		PRESTATIONS	
DIVERS		BUVETTE	
TOTAL	BALANCE =	INTERETS FINANCIERS	
		DIVERS	
		TOTAL	

ELVEN

ASSOCIATIONS
DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE
Financement global et Projets de l'année 2026

Envoi avant le 8 décembre 2025

NOM DE L'ASSOCIATION :

ENVOI sous forme numérique le :

Dossier subvention de fonctionnement⁶ : 0 1

Dossier(s) subvention de projet⁷ : 0 1 2 3
(1 dossier pour chaque projet)

ATTESTATION DU PRESIDENT DE L'ASSOCIATION

Je, soussigné(e) président(e) de l'association, m'engage sur l'honneur et certifie les déclarations de ce(s) dossier(s).

DATE ET SIGNATURE

⁶ Barrer la mention inutile ; entourer le nombre de dossier envoyé

⁷ Barrer la mention inutile ; entourer le nombre de dossiers envoyés

ANNEXE I – ASSOCIATIONS SPORTIVES

Ne concerne pas les associations culturelles voir annexe II

Pour un calcul automatique :

Se rapporter au tableur Excel : Onglet « Annexe I Asso Sport »

NIVEAU des COMPETITEURS

NIVEAU De qualification atteint	NB de licenciés par niveau	SUBVENTION points	TOTAL	Remarques :
INTERNATIONAL *		60		* Sélection équipe de France
NATIONAL		30		
FEDERAL		12		
REGIONAL DEPARTEMENTAL		10		13 ans et +
ECOLE ou (-13 ans)		5		0 - 12 ans
TOTAUX				

ENCADRANTS AU NIVEAU DU CLUB

NIVEAU	Nombre d'encadrants	SUBVENTION Points	TOTAL	Remarques :
BREVET D'ETAT SALARIE (joindre la copie des diplômes)		100		BE - salariés uniquement Voir questionnaire joint
BREVET FEDERAL	(Joindre la liste fédérale ou la copie des diplômes)			
National		50		BE - non salarié Entraîneurs bénévoles
Régional		25		Entraîneurs bénévoles
Départemental		15		Entraîneurs bénévoles
		SOUS TOTAL		
JUGE INTERNATIONAL		30		
JUGE NATIONAL (FEDERAL)		25		
JUGE REGIONAL		15		
JUGE DEPARTEMENTAL		10		
AUTRES (COMMISSAIRES...)		5		
		SOUS TOTAL		
Dirigeants (bureau déclaré)		5		
		SOUS TOTAL		
TOTAUX				

TOTAL GENERAL POINTS

NB. : Un encadrant est comptabilisé une seule fois pour son plus haut diplôme

ANNEXE I suite
ETAT RECAPITULATIF DE L'ENCADREMENT
Ne concerne pas les associations culturelles voir annexe II

LICENCE	NOM/ PRENOM	NIVEAU
---------	-------------	--------

ENCADRANTS - BREVET ETAT et BREVET FEDERAL

JOINDRE CERTIFICAT

JUGES/ARBITRES

ANNEXE II – ASSOCIATIONS CULTURELLES

Ne concerne pas les associations sportives voir annexe I

TABLEAU A NE REMPLIR QUE PAR LES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Pour un calcul automatique :

Se rapporter au tableur Excel : Onglet « Annexe II Asso cult.»

ENCADRANTS AU NIVEAU DES ASSOCIATIONS CULTURELLES				
NIVEAU	Nombre d'encadrants	SUBVENTION Points	TOTAL	Remarques :
SALARIE DIPLÔME animateur encadrant		100		
SALARIE SANS DIPLÔME animateur encadrant		50		
INTERMITTENTS		25		
Dirigeants (Bénévoles) (bureau déclaré en AG)		10		
TOTAUX				

PROJETS REALISES (Saison 2024-2025)

Projet inter associatif		70		Preuve écrite du projet à l'appui
Projet intergénérationnel		60		Preuve écrite du projet à l'appui
Projet avec des jeunes et/ou personnes en situation de handicap		50		Preuve écrite du projet à l'appui
Projet pour des actions caritatives et /ou en faveur de l'environnement		30		Preuve écrite du projet à l'appui
TOTAUX				

TOTAL GENERAL POINTS

Pièces à joindre à votre dossier

Lors d'une première demande ou d'un changement :

- Copie de la publication au Journal officiel
- Formulaire de l'INSEE comprenant votre numéro SIRET et votre code APE
- Récépissé création/modification de la Préfecture
- Statuts datés et signés + le récépissé de modification de la Préfecture
- **RIB au nom de l'organisme (IBAN)**
- Composition du Conseil d'Administration et du bureau + le récépissé de modification de la Préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale de constitution et d'approbation des comptes de l'exercice écoulé

En cas de renouvellement d'une demande, vous devez joindre :

- **Dès approbation par l'Assemblée générale, bilan, compte de résultat et annexe financière de l'exercice écoulé, certifiés par le Président de l'organisme (ou le Commissaire aux comptes s'il y a lieu).**
- Le procès-verbal d'Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice écoulé
- Le rapport d'activité de l'exercice écoulé

Dans le cas d'utilisation des équipements municipaux :

- Attestation d'assurance en responsabilité civile des activités de l'organisme, et en risques locatifs pour son occupation, à titre temporaire ou permanent, dans les installations municipales pour la saison ou les exercices à venir.
- *En cas de convention de mise à disposition par la Ville d'Elven* : attestation d'assurance incendie et dégâts des eaux du siège social de l'organisme